

Les différents coûts chiffrés par la mission flash

Coût budgétaire et patrimonial et des vagues de chaleur pour 2026 : **16 milliards** d'euros minimum

Coût des mesures à engager dès 2027 :

- En 2027 : de **10 à 13,6 milliards** d'euros, dont **8,4 à 11,1 milliards** d'euros sur le budget de l'Etat
- Horizon 2030 ou 2050 selon les mesures : de **116,3 milliards d'euros à 157,6 milliards** d'euros, dont **87,3 à 128,1 milliards** d'euros sur le budget de l'Etat

I. Objet de la mission d'information flash

La commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire a créé une mission d'information flash chargée d'analyser le « *coût de la canicule* » survenue au cours de l'été 2026. La commission m'a confié le soin de rapporter cette mission.

Initialement, le thème de travail de cette mission d'information flash a été décidé à la suite de deux épisodes : d'abord, la canicule du 17 au 30 juin 2026, particulièrement éprouvante, et celle, moins intense mais plus précoce, qui a eu lieu du 25 au 30 mai.

Extrait d'audition – Haut Conseil pour le climat : « *La France n'est pas prête* »

Mais au mois de juin, quand je propose de mener ces travaux sur le coût de la canicule, on ne sait pas que les vagues de chaleur vont se succéder jusqu'en septembre, que la sécheresse va durer jusqu'en octobre, on ne sait pas qu'il va y avoir le mégafeu du Porge, jamais vu depuis 1949. On ne le savait pas, mais ce qu'on savait c'est qu'ils sont probables, que le Giec et les scientifiques alertent depuis des décennies et qu'il est **inacceptable de s'étonner** en disant « *Qui aurait pu prédire ?* ». Au cours de l'été, les dégâts ont évolué, c'est pourquoi **le périmètre de travail de la mission flash a évolué** également (« *les coûts des fortes températures, de la sécheresse et des incendies de l'été 2026* »).

Extraits d'audition publique sur place – « *Tout est parti en fumée* », a témoigné M. Florjan Djukanovic, restaurateur au Porge. M. Luc Lapèze a déclaré : « *C'est une mort que je vis* » alors que « *tout [s]on passé est parti* » et qu'il « *vi[t] de la solidarité* ».

II. Des difficultés de certains acteurs à présenter des chiffres et des estimations

Parmi l'ensemble des auditionnés, je note que certains ont trouvé difficile voire impossible de produire certaines données et de chiffrer l'impact des chaleurs, sécheresses ou incendies. C'est notamment le cas des services de l'Etat. Je distingue ici deux difficultés.

Première difficulté : les services statistiques ou les administrations travaillant des données macroéconomiques ou de santé. Je pense notamment à l'Insee, la Drees, la DG Trésor, l'Assurance Maladie ou encore Santé Publique France. Il s'agit ici de difficultés qui **s'expliquent assez bien**. En effet, il est nécessaire d'agréger un grand nombre de données qu'il faut ensuite analyser. Toutes n'étaient pas disponibles à la date des travaux de la mission, c'est-à-dire pendant le mois de septembre.

Seconde difficulté : plusieurs administrations ont eu du mal à présenter certains chiffres **alors qu'on aurait pu s'attendre à ce qu'elles les aient** en leur possession. Je pense notamment à **l'Education nationale** (Direction générale de l'enseignement scolaire), qui n'a malheureusement pas été en mesure de présenter des chiffres sur les besoins en équipement, le ministère n'avait aucune donnée et a renvoyé vers les collectivités territoriales, **arguant même que certains travaux n'avaient pas lieu d'être engagés** puisque des classes sont censées être fermées dans les années à venir. Sur le **nombre d'heures de cours perdues**, le ministère de l'Education Nationale n'avait **pas non plus de chiffres**.

Par ailleurs, certains opérateurs se sont montrés très prudents à l'oral, quitte à affronter une contradiction en affirmant ne pas avoir besoin de moyens supplémentaires tout en reconnaissant des heures supplémentaires ou certains moyens consommés aux deux tiers dès le mois d'août. Ces propos ont généralement été nuancés à l'écrit, avec des demandes plus claires. Je tiens au demeurant à **saluer notamment Météo France et la Direction générale de la sécurité civile** qui ont formulé au cours de leurs auditions des demandes très claires de moyens supplémentaires chiffrés avec précision.

Extrait d'audition – Météo France : le redéploiement de personnels du sud-est vers le sud-ouest « *n'aurait pas été possible* » avec les moyens actuels « *si des feux importants avaient affecté les deux zones* »

Extrait d'audition – Sécurité civile : le système « *a atteint ses limites* »

Enfin je note, sur le volet Etat, que le **ministère de la transition écologique** nous a annoncé en audition que des **travaux d'évaluation** du coût de la canicule seraient également publiés par la ministre Monique Barbut au tout début du mois d'octobre, et **pour l'instant rien n'est sorti**.

Au regard de tout ce qui précède, je formule des recommandations en faveur de moyens supplémentaires humains et financiers qui doivent permettre de limiter ce type de lacunes à l'avenir, en plus de nous donner des moyens pour mieux anticiper et mieux réparer, c'est-à-dire mieux s'adapter.

III. La mission flash a fourni un travail important en 5 semaines afin de présenter un chiffrage crédible mais minimal qui doit évidemment être affiné

La mission a mené **34 auditions** sur la base d'une liste d'acteurs majeurs élaborée au cours de l'été. En complément, j'ai sollicité **22 contributions écrites** auprès d'acteurs pour lesquels il n'était plus possible de trouver un créneau d'audition mais dont la contribution semblait pertinente pour les travaux de la mission.

Des acteurs nationaux, notamment des ministères, opérateurs et autorité indépendantes, ont été auditionnés. Les représentants de collectivités territoriales ont été entendus (AMF, Départements de France). Ensuite, sur certains axes thématiques importants : lutte contre les incendies, agriculture, santé et dépendance.

IV. Les chiffres

La mission a retenu une définition large de la notion de « coût » afin de présenter une analyse la plus complète possible sur la situation :

A. D'abord, trois approches pour apprécier ce que nous a coûté l'été 2026. J'arrive à un chiffre de 16 milliards d'euros qui se décompose en trois parties :

- 1) Le coût macroéconomique et le coût pour les conditions de vie, de travail et d'éducation.
 - Le premier se décompose en un minimum de 3 milliards d'euros de perte de croissance qui provoquent également un creusement d'environ 1,5 milliards du déficit public.
 - Le second, le coût sur les conditions de vie, d'étude et de travail est plus difficile à quantifier mais a des effets certains, documentés et de long terme.
- 2) Le coût de ce qu'on dû dépenser les acteurs publics en urgence au cours de l'été : plus de 2,5 milliards d'euros, estimation minimale à la date du rapport.
- 3) Le coût pour les ménages et entreprises : au moins 500 millions d'euros au grand minimum de perte de patrimoine des ménages, au moins 800 millions d'euros d'effet sur le budget des ménages. Du côté des entreprises, seules les pertes estimées par les syndicats agricoles ont pu être recensées : elles s'élèvent pour ce seul secteur à un minimum de 10 milliards d'euros.

B. Ensuite, ce que vont nous coûter dès 2027 et dans les années suivantes les investissements nécessaires afin de s'adapter. Dès l'été, la mission flash conclut qu'il est nécessaire d'engager entre 8,75 et 12,3 milliards d'euros des dépenses publiques supplémentaires. Au sein de ce total, entre 8,4 et 11,9 seraient issus du budget de l'État.

Détails des recommandations budgétaires pour les années 2027 et suivantes.

NB. La mission a pris soin de proposer une fourchette afin de ne pas se montrer prescriptive vis-à-vis d'un seul chiffre symbolique. Toutefois les montants restent importants. Ces montants importants, on aurait dû en retrouver une trace, au moins en ordre de grandeur, dans le projet de loi de finances qui a été rendu public par le Gouvernement la semaine dernière. Chacun ici constatera que ce n'est pas le cas. Je proposerai donc des amendements au cours de la discussion budgétaire afin d'y remédier.

1) Le coût des vagues de chaleur doit être mieux mesuré pour éclairer l'action publique :

- Une enveloppe de 3,9 millions d'euros sur 2027-2030 permettrait de confier à l'Insee un **suivi annuel du coût des vagues de chaleur**, avec six ETPT, des outils et des moyens de fonctionnement, pour 1,2 million d'euros au lancement puis 900 000 euros par an.
- Un **programme de recherche** de 2 millions d'euros permettrait de financer dix projets de 200 000 euros sur trois ans, consacrés aux effets encore mal mesurés des vagues de chaleur.

2) La réponse aux incendies doit être renforcée sur l'ensemble de la chaîne qui va de la prévention jusqu'au rétablissement des territoires :

Sur la prévention et la prévision

- Le renforcement des **effectifs de Météo-France** représenterait 2,9 millions d'euros par an à terme, dont 1,4 million pour 14 prévisionnistes supplémentaires et 1,5 million pour 15 ETP consacrés à l'intelligence artificielle.
- 407 millions d'euros pour le **calcul** intensif et 714 millions d'euros pour les programmes d'**EUMETSAT** doivent être sécurisés dans la durée.
- Entre 2,2 et 2,6 millions d'euros dès 2027 permettraient de financer 40 ETP supplémentaires à l'**ONF** pour la prévention forestière.
- 13 à 18 millions d'euros par an sur 2027-2030 permettraient d'aider 10 000 ménages modestes par an à réaliser leurs **obligations légales de débroussaillage**.

Sur la lutte contre les incendies

- Une **loi de programmation** de la sécurité civile
- 500 à 600 millions d'euros de crédits de l'État sur 2027-2030 pourraient être consacrés aux **pactes capacitaires** pour renforcer les moyens terrestres des SDIS.
- Deux hausses de recettes :
 - Entre 900 millions et 1 milliard d'euros de recettes supplémentaires par an pourraient conforter les ressources des SDIS grâce au relèvement de 6,45 à 10,45 points de la fraction de **TSCA**. On est loin des 200 millions annoncés par le Gouvernement dans le PLF 2027 et qui risquent d'être rabotés ailleurs.
 - Création d'une **taxe** additionnelle de 1 euro par nuitée dans les **hôtels quatre et cinq étoiles et les palaces**
- Atteindre à terme une flotte d'une vingtaine d'**avions amphibie**, avec une commande de 4 appareils dès 2027 et soutenir de 60 à 80 millions d'euros une filière française.
- La disponibilité des **hélicoptères** lourds bombardiers d'eau doit être sécurisée.
- Entre 8 et 12 millions d'euros permettraient de préparer une capacité complémentaire reposant sur quatre kits de largage destinés aux A400M. Par ailleurs, près de 9 millions d'euros doivent être pérennisés afin d'assurer la disponibilité du **produit retardant** et soutenir la production d'un retardant français et dont la toxicité pour l'environnement serait réduite.
- Il faut renforcer les capacités des **sapeurs-pompiers** tout en tenant compte de leur activité déjà très soutenue le reste de l'année car ils pallient le recul d'autres services publics et certaines insuffisances de l'offre de soins. Comme l'a résumé un représentant syndical, ils « *vont là où plus personne ne va* » :

- 20 000 sapeurs-pompiers professionnels supplémentaires
 - 50 000 engagements nets supplémentaires de sapeurs-pompiers volontaires d'ici 2030. Les sapeurs-pompiers se sont d'ailleurs dits favorables en audition à une forme de conscription écologique. Je propose par ailleurs de réfléchir à une modalité de réquisition écologique.
 - Former 40 000 sapeurs-pompiers supplémentaires à la lutte contre les feux de forêt d'ici 2030.
 - Des recherches sur les conséquences sanitaires de l'exposition des sapeurs-pompiers aux fortes chaleurs et aux fumées d'incendie, en prenant en compte les techniques et le matériel français utilisés par les pompiers.
- La préparation et la coordination des **évacuations** doivent enfin être renforcées au-delà du cadre communal. Les auditions conduites au Porge ont fait apparaître un décalage entre l'organisation décrite par les services de l'État et l'expérience de certains habitants et élus, qui indiquent avoir dû assurer eux-mêmes une partie de la coordination. La préfète de la Gironde a également fait état de difficultés en la matière.

Sur l'accompagnement des sinistrés

- Un **guichet unique départemental** après chaque incendie majeur, sous la coordination du préfet.
- Faciliter les **contre-expertises** avec un examen contradictoire simplifié sur pièces, préservant le droit du sinistré à une contre-expertise.
- Le **régime « CatNat »** d'indemnisation des catastrophes naturelles mérite d'être étendu aux incendies de forêt et de végétation d'intensité exceptionnelle.
- Améliorer le **suivi sanitaire** des populations, notamment exposés aux fumées.
- Programmer une première tranche de restauration des forêts publiques incendiées, pour un montant estimé entre 85 et 171 millions d'euros sur 2027-2030, dont 26 à 51 millions dès 2027.

- 3) **Par-delà la lutte contre les incendies, qui est la face visible des aléas climatiques estivaux, il faut une montée en puissance de l'adaptation de la population et de son environnement** aux fortes températures et aux sécheresses, à hauteur de plus de 70 milliards d'euros supplémentaires d'ici 2050, dont 45 milliards issus du budget de l'État.

Extrait d'audition – Agence nationale pour l'habitat (Anah) : « *Actuellement il n'y a pas d'aide au confort d'été* »

- 4) L'adaptation des **lieux de vie, des écoles et des établissements de santé** aux fortes chaleurs nécessiterait environ 68,5 milliards d'euros d'investissements d'ici 2050, dont 43 milliards financés par le budget de l'État, dont 6 à 9 milliards dès le PLF 2027.
- 5) L'adaptation du **réseau de production et de transport de l'énergie** aux fortes chaleurs nécessiterait 40 milliards d'euros, qui semblent déjà programmés selon le ministère.
- 6) L'adaptation du **secteur agricole** et des **acteurs de la préservation de l'environnement** aux fortes chaleurs et à la sécheresse nécessiterait entre 15 et 20 milliards d'euros supplémentaires.

Extrait d'audition – Office français pour la biodiversité (OFB) : « *Imaginer qu'on aura besoin de moins dans le futur, c'est faux* ».

*
* *

Conclusion

Plus on attend, plus ça coûte cher. Dans un rapport de 2025, la Cour des comptes citait les chiffres du NGFS, le réseau des banques centrales pour le verdissement de la finance : « *En France, un scénario de statu quo des politiques menées face au dérèglement climatique entraînerait une perte de 11,4 points de PIB à l'horizon 2050* ». Ce rapport date de 2025 et l'année 2026 nous a montré que le dérèglement climatique va beaucoup plus vite que ce qu'on avait estimé. Donc ce coût est probablement sous-estimé.

Au moment où je présente les travaux de cette mission flash sur les canicules, les sécheresses et les incendies, l'été arriverait enfin à son terme à l'approche de la mi-octobre. C'est déjà une anomalie en soi. Mais je rappelle qu'une fois cette saison passée, nous risquons de faire face dans les mois à venir à des inondations et des tempêtes, ça a déjà été le cas cet été, et ça risque d'empirer au cours de l'hiver. Et là aussi, il y aura des coûts. Là aussi, il faudra que l'Etat intervienne. Je crains malheureusement que – vu l'état du budget en 2026 et ce que le Gouvernement prévoit pour le premier semestre 2027 – ici aussi les pouvoirs publics apparaissent désarmés et réagissent en retard et de manière insuffisante.

Les travaux de cette mission traitaient de mesures d'adaptation au dérèglement climatique. Les politiques d'atténuation, c'est-à-dire de décarbonation et de sobriété, n'étaient pas couvertes par mes travaux. Elles sont pourtant l'autre moitié des politiques climatiques et sont absolument essentielles.